

APPEL À ARTICLES

Exercice(s) d'architecture #9

3 mars (lancement) => 6 avril (proposition) => 8 juin 2020 (article)



Revue *Exercice(s) d'architecture* #8

Exercice(s) d'architecture est la revue de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne. Support de diffusion de la culture architecturale et urbaine, elle rend compte chaque année des travaux et activités des enseignants et étudiants de l'école, tout en ouvrant un débat autour d'une grande thématique architecturale.

Après un dossier consacré aux relations entre patrimoine et écologie, le prochain grand thème de la revue interroge l'autonomie de l'architecture. La sélection s'effectue en deux temps, sur proposition succincte, puis après acceptation, sur article.



THÉMATIQUE DU PROCHAIN NUMÉRO : L'autonomie de l'architecture



À l'heure de la transition écologique, le monde de l'architecture est traversé par beaucoup d'interrogations et de remises en cause. L'incertitude amène à trouver des parades souvent un peu rapides et de court terme. L'une d'elles réside dans l'importance prise par l'hyperspécialisation programmatique dans les concours d'architecture (tant publics que privés) et la fétichisation du programme qui déshumanise la commande en la réduisant à des tableaux surfaciques.

Cet hyperprogramme, dernier avatar en date du fonctionnalisme hérité du Mouvement moderne, peut-être questionné et pose en filigrane la question du rôle de l'architecte. Cependant, au-delà de la figure de l'architecte, il paraît nécessaire de s'interroger sur l'architecture elle-même. Comment peut-on aborder d'un point de vue théorique, mais aussi pratique l'autonomie de l'architecture ? Ne serait-elle que la transcription volumétrique de fonctions préalablement identifiées et quantifiées ? Ou alors devons-nous rechercher l'écart entre fonction et forme pour favoriser son évolution et sa transformation ?

Répondre à ces questions simplement formulées permettrait d'explorer le champ de l'architecture selon des approches multiples pour en identifier la *spécificité*. Il apparaît ici que quelque chose excède la mise en œuvre du programme par des moyens techniques. Il serait alors opportun d'explorer ce qui appartient en propre au domaine de l'architecture et donc au travail de l'architecte. Si l'architecture est au croisement du social et du technique, elle n'est ni le social ni le technique. Elle est autre chose qui les inclut et les emmène sur d'autres chemins et d'autres visées.

L'enjeu est donc d'identifier ce qui serait spécifique à l'architecture et la constituerait en tant que discipline autonome. Comme le souligne l'architecte américain et ancien *dean* de la Princeton University School of Architecture, il nous faut pour cela cesser de considérer l'architecture comme « une version défectueuse » de l'histoire, de la sociologie ou des sciences pour l'ingénieur par exemple. Pour cela, il faudrait que « les architectes arrêtent de braconner dans d'autres champs et qu'ils récupèrent une expertise spécifiquement architecturale. La pratique de l'architecture exige un mélange très particulier de savoirs et de talents, et ces compétences sont souvent sous-évaluées étant donné notre intérêt actuel pour les nouvelles technologies, les images éphémères, la critique sociale ou les échanges interdisciplinaires. Le problème, à mon avis, ce ne sont pas ces nouvelles compétences, mais plutôt comment nous pouvons apprendre à utiliser l'expertise que nous possédons déjà de manière plus efficace dans ce nouveau climat de travail¹. »

C'est en comprenant mieux l'autonomie de l'architecture que s'envisagent aussi de manière plus assurée et pertinente les relations aux autres disciplines. Dessiner les contours de cette spécificité serait salutaire par les temps troublés et incertains d'aujourd'hui.

Miquel Peiro et Frédéric Sotinel, 3 mars 2020

¹ Stan Allen, « Revising our expertise », in *Hunch 6/7*, « 109 Provisional Attempts to Address Six Simple and Hard Questions About What Architects Do Today and Where Their Profession Might Go Tomorrow », Rotterdam, The Berlage Institute, 2003, p. 64 (traduction des auteurs).

Modalités de soumission et sélection des propositions

- LUNDI 6 AVRIL 2020 : proposition d'article devant comprendre un titre provisoire, un résumé (500 à 1 000 caractères maxi, espaces comprises), un angle défini, les coordonnées des auteurs et un visuel libre de droits au format portrait. À envoyer à Béatrice Durand, à l'adresse suivante : revue.ensab@rennes.archi.fr
- Vers le VENDREDI 17 AVRIL 2020 : acceptation ou non des propositions sur la recommandation du comité de rédaction.
- LUNDI 8 JUIN 2020 (au plus tard) : soumission des articles dont les propositions ont été retenues. Jusqu'à mi-juillet, des corrections pourront être effectuées en accord avec les auteurs.
- DÉCEMBRE 2020 : parution prévue du numéro 9 de la revue *Exercice(s) d'architecture*.

Consignes éditoriales

Chaque article doit comporter les éléments suivants :

- un titre
- un chapeau (un court texte de 100 à 250 signes concentrant l'essentiel de l'information de l'article)
- le prénom et nom de l'auteur et ses activités avec une présentation synthétique
Exemples :
 - . Jean Martin, architecte, enseignant à l'ENSA Bretagne, doctorant au GRIEF
 - . Jeanne Martin, historienne de l'architecture, docteure en architecture, enseignante à l'université Rennes 2
- un article comportant entre 9 000 et 12 000 signes espaces comprises maximum, avec des intertitres (hors notes de bas de page)

- 8 à 12 illustrations avec légendes et crédits (prénom et nom de l'auteur de la photo ou du projet, s'il s'agit de travaux d'étudiants)

Exemples :

- . Hommage à Paul Virilio à la batterie Kora-Karola de l'île de Ré, 2 avril 2019 © Jean Richer
- . Marte.Marte Architekten, chapelle funéraire et extension du cimetière de Batschuns, Autriche © Christophe Camus
- . Évolution typologique et constructive par un processus de regroupement de trois maisons pour former un collectif et mutualiser des services. Étudiantes : Aurore Morel et Gwendoline Fournier © ENSAP Lille

Sans ces informations, les images ne pourront pas être publiées.

Les auteurs s'engageront sur des illustrations libres de droits.

Format des images : TIFF, JPEG (éventuellement PNG ou PSD)

Résolution : 300 dpi.

Format de la revue : 16 x 23 cm.

Recommandations sur le texte

Mise en page

- Ne pas commencer le propos par une citation
- Ne pas oublier que les guillemets, les parenthèses et les crochets s'utilisent toujours par paire

Titres et intertitres

- Un seul niveau de titre est admis (soit 1, 2, 3, mais non 1 puis a, b, c ; 2 puis a, b, c, etc.)
- Ne pas faire de renvois à des intertitres dans le texte (ex. : cf. I.1) car leur numérotation sera supprimée

Citations

- Courtes : en caractères romains (droits) et entre guillemets dans le corps du texte. Utiliser les guillemets « à la française » (comme ici) ; les guillemets anglais étant réservés aux citations de second niveau (« exemple "concret" de leur emploi »).
- Longues : les extraire du texte, en caractères romains (droits) et entre guillemets. Les citations longues ne sont pas privilégiées.
- Toute coupure au sein d'une citation doit être signalée par [...] ; de même tout raccord ou commentaire personnel doit être placé entre crochets.

Bibliographie

- Les articles n'ont pas de bibliographie spécifique. Toutes les références seront données dans les notes de bas de page.

Exemples :

. A. Gorz, *Écologica*, Paris, Éditions Galilée, 2008, p. 15.

. V. Picon-Lefebvre, « À la recherche de nouvelles formes urbaines », in V. Gaudard, F. Margo-Schwoebel et B. Pouvreau, *1945-1975, Une histoire de l'habitat : 40 ensembles « Patrimoine du XXe siècle »*, Paris, Beaux-Arts, 2010, p. 96.

. « Vendée : un blockhaus de la Seconde Guerre mondiale en cours de destruction sur la plage de Sauveterre », *France Bleu*, 19 février 2018.

Appels de notes

- L'appel de note se place avant tout signe de ponctuation.

Exemples :

Comment dois-je placer mon appel de note¹ ?

Le placement de l'appel de note s'effectue ainsi².

On me dit souvent : « Placez correctement votre appel de note³. »

Votre « appel de note⁴ » est bien placé.

- Ne pas placer d'appel de note dans la légende d'un tableau ou d'une illustration.

Notes de bas de page

- Les numéroter en continu par article.
- Ne pas faire de renvois à des numéros de notes (ils sont souvent incorrects ou non actualisés).
- Exemples de l'emploi d'*ibidem* et d'*op. cit.* dans des notes successives :
 - . Christophe Camus, *Mais que fait vraiment l'architecte ?*, Paris, l'Harmattan, 2016.
 - . *Ibid.*, p. 54.
 - . Benoît Goetz, *La dislocation*, Paris, Édition de la Passion, 2001, p. 63.
 - . Christophe Camus, *op. cit.*, p. 55.
 - . Vincent Gassin, « Le dessin pour quoi faire ? », *Exercice(s) d'architecture* #6, 2018, p. 23-31.

Sigles

- Ne pas mettre de points entre les lettres. Ex. : ENSAB (non E.N.S.A.B.).

Recommandations sur l'iconographie

- Fournir les **fichiers sources** et non des images dans le texte
- Formats pour les illustrations : les plus adaptés sont JPEG ou TIFF (possibilité également de recevoir les éléments en PNG ou PSD). Résolution de 300 dpi pour une impression à 100 % (format de la revue : 16 x 23 cm).
- Pour les plans vectoriels : il est préférable de les envoyer en version TIFF ou JPEG plutôt qu'en PDF pour réduire les risques d'erreurs à l'impression et faciliter la colorimétrie
- **DONC, À PROSCRIRE :**
 - les illustrations insérées directement dans le fichier du texte ;
 - les documents en basse résolution ;
 - les documents de très petite taille.

Pour connaître la taille en cm d'une image affichée en pixels, il suffit de considérer le chiffre des centaines (le rapport réel étant de 0,00847)

Exemples :

236 × 472 = 2 × 4 cm ; 591 × 709 = 5 × 6 cm ; 1063 × 1299 = 9 × 11 cm.

Recommandations sur les fichiers

- Illustrations : créer un dossier par auteur et y placer les illustrations associées au texte, avec légende raccourcie et copyright

Exemple :

Nom du répertoire : « Dupont »

« Dupont_001_bluemarble_nasa.tif », « Dupont_002_biosphere_fredericsotinel.tif »,

« Dupont_003_atelierterre_christophecamus.tif », etc.

- Créer un document de légendes séparé, avec les images en vignettes, le numéro des fichiers, la légende associée et le copyright

Exemples :

001/ *The Blue Marble*, photo de la Terre par Apollo 17 en 1972 © Nasa

002/ Richard Buckminster Fuller, Biosphère, Montréal, Canada © Frédéric Sotinel

003/ Atelier en terre de Martin Rauch, Schlins, Autriche © Christophe Camus

- Envoi des éléments à revue.ensab@rennes.archi.fr, si besoin utilisation d'une plateforme de téléchargement type <https://wetransfer.com> ou <https://www.grosfichiers.com/fr/>

Contact

- Béatrice Durand, coordinatrice éditoriale de la revue
Pour toute information et envoi des éléments : revue.ensab@rennes.archi.fr